



N° **310** U.G.B. / UFR /SEFS/AHD/kwf

Saint-Louis, le **10 AOUT 2023**

**UFR DES SCIENCES DE L'EDUCATION, DE
LA FORMATION ET DU SPORT (UFR SEFS)**

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE STAPS

Filière Education et Motricité

L'UFR des Sciences de l'Education, de la Formation et du Sport (SEFS) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis organise un concours de recrutement d'étudiants en première année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), au titre de l'année académique (2023-2024), selon les conditions et les modalités suivantes.

1) Conditions d'accès

- Être titulaire d'un baccalauréat, toutes séries confondues, de l'année 2021 ou 2022 ou 2023 ;
- Déposer un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin ;
- S'acquitter des frais de dossier non remboursables d'un montant de **Dix Mille (10.000) francs** par **Wave** en suivant la procédure suivante :
- Télécharger l'application **Wave** avec votre propre téléphone et effectuer le paiement par votre numéro de téléphone adossé au compte **Wave**. Si vous voulez payer avec un autre numéro de téléphone, vous devez préciser ce numéro dans le formulaire de candidature ;
- Dans l'application, allez à « paiement » ou à « facture » et cliquez sur le logo de **l'UGB / SEFS** ;
- Faites le paiement de 10.000 F et vous recevez un SMS comportant un lien ;
- Cliquez sur le lien, remplissez le formulaire de candidature et validez votre candidature.

Après leur inscription en ligne, les candidats doivent impérativement déposer leur dossier de candidature au secrétariat de l'UFR SEFS durant la période du **26 septembre au 13 octobre 2023, à midi délai de rigueur**. Tout candidat n'ayant pas satisfait à toutes ces conditions ne participera pas aux épreuves.

2) Epreuves physiques

Les candidats remplissant les conditions passeront les épreuves physiques suivantes :

- 1) Luc Léger « course navette sur 20 m » ;
- 2) Vitesse « course de 100 mètres » ;
- 3) 400 mètres ;
- 4) Quintuple saut ;
- 5) Traction barre fixe ;
- 6) Sports collectifs et sports individuels au choix (basket ball, football, handball, volley ball, gymnastique, judo, lutte, natation).

Les épreuves physiques auront lieu **le mardi 24, le mercredi 25 et le jeudi 26 octobre 2023** à la salle des sports de l'UFR SEFS à partir de **7 heures 30 minutes**.

3) Entretien avec le jury

Les candidats sélectionnés à l'issue des épreuves physiques passeront un entretien avec le jury, le mardi 31 octobre, le jeudi 2 et le vendredi 3 novembre 2023 à partir de **08 heures**.

A l'issue de l'entretien avec le jury, les candidats sélectionnés devront satisfaire à une visite médicale de non contre-indication à la pratique sportive, en vue de leur admission définitive.

NB : Les candidats devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au début de chaque épreuve.



Dr. Amadou Hamidou DIALLO